



Madame Céline LUCILLY
Présidente de l'UDAF
18 rue Jean Cocteau
97490 SAINTE CLOTILDE

Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre courrier transmis dans le cadre des élections régionales 2010 et dans lequel vous nous faites part de l'intérêt de votre fédération pour notre programme.

Fervent défenseur d'une plus grande implication directe du citoyen dans la réflexion et dans le processus de prise de décision, j'ai toujours soutenu les dispositifs relevant de la démocratie participative car ils constituent l'outil d'une mise en œuvre réussie de politiques concertées et cohérentes.

Au cœur des politiques publiques en ce qu'elles embrassent à la fois les problématiques liées à l'éducation, la formation, l'emploi..., les familles et leurs représentants doivent être considérés comme des interlocuteurs privilégiés.

Aussi est-ce la raison pour laquelle je tiens, en parallèle au programme ci-joint, à vous présenter les engagements forts de la liste « La Réunion en Confiance » que j'ai l'honneur de conduire.

Pour une Réunion, terre d'excellence et d'avenir, j'ai fait le choix :

- de fixer l'Ecole de la République - de la maternelle à l'Université, de l'apprentissage à la formation professionnelle - comme première priorité régionale. Nous proposons un véritable pacte pour l'égalité des chances, un « Plan Réussite pour l'Éducation et la Formation » ;
- de bâtir notre développement sur nos filières d'excellence : le tourisme, les TIC (l'Internet et le multimédia), les filières agroalimentaires à travers un « Pacte Economique pour l'Emploi » ;
- de faire de La Réunion la première île solaire, une terre d'innovations en matière énergétique, un pôle d'excellence et d'exemplarité à l'échelle nationale ;
- d'affirmer notre fierté d'être Réunionnais, d'être Français grâce à une réelle continuité territoriale, une lutte accrue contre l'illettrisme et une valorisation de notre culture et de notre patrimoine ;
- de repenser les déplacements à travers un Plan de Déplacement Régional centré sur un réseau de transports en commun (TSCP) pour être au plus près des attentes des Réunionnais ;

www.didierrobert2010.re



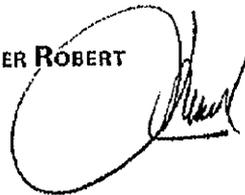
- de mettre en œuvre un aménagement équilibré du territoire avec pour première priorité la route du littoral et de réaliser les infrastructures indispensables dans chacune des microrégions.

Telles sont les grandes orientations que la liste de l'Union, « La Réunion en Confiance », entend proposer aux Réunionnais à l'occasion de cette élection régionale.

Je vous invite à prendre connaissance, plus en détail, de nos propositions dans le programme annexé à ce courrier.

Vous remerciant encore de votre intérêt,
Je vous prie de croire, **Madame la Présidente**, en l'assurance de ma considération distinguée.

DIDIER ROBERT



ELECTIONS REGIONALES MARS 2010

REPONSES A VOTRE QUESTIONNAIRE

LA REPRESENTATION DES FAMILLES AU NIVEAU REGIONAL

Il existe de par la loi des instances consultatives régionales : le Conseil Economique et Social Régional et le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement.

Les représentants des associations familiales ont toute leur place dans ces conseils.

Par ailleurs, j'envisage favorablement la création de nouvelles instances consultatives régionales associant les représentants familiaux afin de prendre les besoins et les attentes des familles.

L'ENSEIGNEMENT

Contrairement à la majorité des autres régions françaises et européennes, La Réunion connaît une démographie galopante et une pyramide des âges très jeune. Face à ce constat, il est nécessaire de mener de front une politique ambitieuse en matière de construction de nouveaux lycées afin de répondre à la forte croissance du nombre de lycéens mais également de s'engager dans un programme pluriannuel de rénovation de l'existant.

Les cahiers des charges, outre les contraintes techniques habituelles, intégreront de nouveaux critères liés au développement durable tels que l'utilisation d'énergies renouvelables...

En outre, ces investissements répondant avant tout au souci impérieux de donner à nos jeunes les clés de leur réussite, une attention toute particulière sera portée à l'adaptation des constructions à l'utilisation de l'informatique et des Technologies de l'Information et de la Communication : adaptation des réseaux filaires, généralisation des points d'accès THD dans toutes les salles...

Dans l'optique de toujours plus rapprocher le jeune du monde du travail, je suis favorable à l'accroissement du nombre d'apprentis. Je m'engage d'ailleurs à doubler les filières d'apprentissage et de formation en alternance.

En ce qu'il participe de cette volonté de mettre en cohérence l'offre de formation, les attentes des élèves et les besoins du marché de l'emploi, le label « lycées des métiers » constitue à mon sens au niveau régional un des outils permettant à la fois la rencontre de deux milieux trop souvent imperméables mais également la prise en compte de spécificités locales.

S'agissant de la restauration scolaire, une véritable réflexion doit être menée afin de lutter contre les problématiques de malnutrition, d'obésité, ... Confrontés à certaines réalités alarmantes, il s'agira d'entreprendre des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes aux grands principes de l'alimentation et ce, en adaptant le discours aux pratiques et habitudes locales. L'utilisation de

produits locaux devient alors une des conditions de réussite de notre démarche en ce qu'elle ne bouleversera pas les modes de vie, rendant par là même le message plus accessible.

Par ailleurs, un effort particulier devra être réalisé en matière d'accueil et d'accompagnement des lycéens porteurs de handicap. A ce titre, je propose de recenser l'ensemble des aménagements nécessaires dans chaque établissement au travers d'un « Livre blanc » permettant ainsi de favoriser l'intégration de ces élèves.

Toutes les actions et démarches à entreprendre ne seront efficaces que si les familles y sont associées. En effet, la famille est et doit demeurer un lieu d'échange et de partage d'expériences, au cœur du processus éducationnel.

FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le concept de formation doit aujourd'hui s'émanciper de cette idée : formation initiale = métier d'une vie. Face aux mutations constantes et rapides des technologies, à l'évolution des besoins..., il est nécessaire de permettre l'accès à la formation à tout âge.

Il apparaît aujourd'hui comme essentiel de mettre en adéquation le Plan Régional de Développement des Formations et les besoins du marché. Plus encore, il convient d'ores et déjà d'anticiper les besoins futurs afin de donner aux jeunes de réelles perspectives et aux personnes le désirant de réelles possibilités de reconversions. Aussi orienterai-je résolument le nouveau Plan Régional vers les secteurs émergents tels que les TIC, les services à la personne, le développement durable...

En outre, une « Cité des métiers » comme nouvel espace d'orientation, de formation et d'activités contribuera à une meilleure coordination des acteurs.

Enfin, pour donner à chacun quelque soit son âge l'opportunité d'apprendre ou de réapprendre la lecture et l'écriture, 24 « cases à lire » gratuites et ouvertes à tous seront créées à travers toute l'île, en collaboration avec des écrivains publics et des étudiants.

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Afin d'offrir aux usagers des transports collectifs réguliers, fréquents et sûrs, et financièrement accessibles à tous, je propose la création dès 2010 du TransEcoExpress. Concrètement, 2000 bus « éco » circuleront en site propre sur l'ensemble des 24 communes de l'île pour couvrir tous les quartiers et tous les écarts.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur les modes de transport propres et alternatifs à travers notamment l'octroi d'une prime de 1000€ proposée à chaque réunionnais qui acquiert un véhicule hybride ou électrique ou encore le développement des pistes cyclables sur toute l'île.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Notre projet pour parvenir à un aménagement équilibré du territoire repose sur un « Pacte Economique pour l'Emploi » à travers un plan de relance des grands chantiers structurants. La réalisation de la nouvelle route du Littoral est notre première priorité. Parallèlement, je m'engage à

relancer un programme de grands travaux : la liaison rapide par les Plaines entre Saint Pierre et Saint Benoît, l'autoroute de la mer (quais de débarquement de Saint Louis et de Saint André), l'agrandissement de l'aéroport de Pierrefonds, l'aménagement de la zone de Cambaie, la réalisation de l'hippodrome régional, ...

COMMUNICATIONS NUMERIQUES

L'Internet et le multimédia doivent s'inscrire non seulement dans une logique d'usage mais aussi et surtout dans un ambitieux pacte pour l'emploi. Bâtir La Réunion sur nos fillères d'excellence pour que demain notre île soit la nouvelle « Silicon Valley » de l'Océan Indien.

Pour ce faire, il faut avant tout garantir très rapidement l'égalité numérique pour un Internet plus rapide et moins cher. 15 millions d'euros seront affectés dès 2010 à l'acquisition de bandes passantes supplémentaires sur le SAFE.

« Des pépinières d'entreprises TIC » seront également créées dans les nouvelles zones d'activités.

Enfin, l'accompagnement des publics exclus des usages numériques ne peut se concevoir que si un effort particulier est réalisé en faveur de l'égalité des chances. Outre la poursuite des programmes actuels (Cybercases...), un investissement de 4,5 millions d'euros sur 3 ans dès 2010 permettra à chaque lycéen de disposer d'un ordinateur portable.

SANTE

Eu égard aux diverses situations géographiques et aux contextes variés des Régions françaises, les collectivités territoriales doivent contribuer en matière de santé au développement de programmes spécifiques liés aux situations particulières de la Région.

A ce titre, je soutiendrai activement le nouveau Centre Hospitalier Régional Universitaire ouvert sur l'Océan Indien et au faite des réalités et contraintes sanitaires de la zone et encouragerai le développement des recherches sur les maladies tropicales.

Parallèlement, je militerai pour la création d'une grande faculté de médecine à La Réunion.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre ambition est de faire de La Réunion un véritable pôle d'excellence dans le développement des énergies renouvelables, de passer du constat à des réalisations concrètes.

A ce titre, nous proposons d'accompagner financièrement tous les projets d'équipements photovoltaïques initiés par les professionnels.

Par ailleurs, une aide financière directe sera attribuée aux particuliers qui feront le choix d'une installation individuelle.

Outre le solaire, l'accent sera également mis sur le développement de ressources nouvelles telles que les énergies produites à partir de la houle, de la biomasse, de l'éolien... Une charte devra définir les normes à respecter pour garantir la qualité de vie dans les périmètres de production d'énergie éolienne.

Nous devons d'autant plus soutenir cette filière des énergies renouvelables en raison du fort potentiel d'emplois directs attendus (500) sur les 5 prochaines années.

Il s'agira enfin de concrétiser les préconisations faites dans le cadre de GERRI 2030 (énergies marines, éolien, biomasse...), véritable axe moteur des actions de développement.

Le développement durable doit aujourd'hui se poser comme une exigence à prendre en compte de manière transversale dans la politique des transports et des déplacements comme dans la politique de l'aménagement ou encore de l'économie.

Je défends avec l'Union deux propositions majeures : la prime «Auto Verte» et la prime «Energie».

Une prime de 1000€ sera versée à chaque réunionnais qui fera le choix d'acquérir un véhicule électrique ou hybride. La collectivité s'engagera également à équiper son parc de véhicules « propres ».

Une prime «Energie» consistant en une aide financière directe sera instaurée pour tout projet individuel d'installation de panneaux photovoltaïques sur le même principe que celui en vigueur pour les chauffés eaux solaires.

Parallèlement aux actions incitatives parfois trop ponctuelles, il s'agit plus généralement de faire naître le 'réflexe développement durable' et de l'appliquer concrètement aux projets initiés et soutenus par la collectivité.